

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

7 juin 2018

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 1019)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 1699

présenté par

M. Dharréville, M. Chassaigne, M. Bruneel, M. Dufrègne, Mme Buffet, M. Jumel, M. Wulfranc,  
M. Serville, M. Nilor, M. Lecoq, Mme Kéclard-Mondésir, M. Brotherson, Mme Bello,  
M. Fabien Roussel, M. Peu et Mme Faucillon

-----

**ARTICLE 14 TER**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet article vise à ouvrir des brèches à la privatisation de l'enseignement supérieur par le biais de filiales de droit privé. C'est une remise en cause de l'égalité d'accès pour toutes et tous à l'enseignement supérieur. C'est une remise en cause du service public Nous y sommes opposés.